



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
8 avril 2026
Français
Original : anglais

Session annuelle de 2026

8 au 11 juin 2026, New York

Point 10 de l'ordre du jour provisoire

Programmes de pays du PNUD et questions connexes

Prolongation des programmes de pays

Note de l'Administrateur

Résumé

On trouvera dans la présente note des informations sur la prolongation des programmes de pays pour l'Argentine, le Kenya, le Liban, le Soudan du Sud et le Togo.

Les premières demandes de prolongation d'un an des programmes de pays sont approuvées par l'Administrateur et transmises au Conseil d'administration pour information.

Les deuxième demandes et les demandes de prolongation exceptionnelles sont soumises au Conseil d'administration pour approbation.

Éléments de décision

Le Conseil d'administration pourra décider : a) de prendre note de la première prolongation d'un an du programme de pays du Kenya et du Togo ; b) d'approuver la deuxième prolongation de six mois du programme de pays de l'Argentine et la deuxième prolongation d'un an des programmes de pays pour le Liban et le Soudan du Sud.



Demandes de prolongation de programmes de pays transmises au Conseil d'administration pour information

<i>Pays</i>	<i>Période sur laquelle portait le descriptif de programme de pays d'origine</i>	<i>Période couverte par la prolongation déjà approuvée</i>	<i>Période de la prolongation proposée</i>	<i>Prolongation</i>		<i>Motifs et explications</i>		
				<i>Un an</i>	<i>Deux ans</i>	<i>Harmonisation à l'échelle du système des Nations Unies</i>	<i>Évolution politique du pays</i>	<i>Autre</i>
Kenya	2022-2026	S.O.	Juin 2026-juin 2027	Oui		L'objectif est d'aligner le programme sur le plan national de développement.		
Togo	2024-2026	S.O.	Janvier-décembre 2027	Oui		L'objectif est d'aligner le programme sur le plan national de développement.		

Demandes de prolongation de programmes de pays transmises au Conseil d'administration pour approbation

<i>Pays</i>	<i>Période sur laquelle portait le descriptif de programme de pays d'origine</i>	<i>Période couverte par la prolongation déjà approuvée</i>	<i>Période de la prolongation proposée</i>	<i>Prolongation</i>		<i>Motifs et explications</i>		
				<i>Un an</i>	<i>Deux ans</i>	<i>Harmonisation à l'échelle du système des Nations Unies</i>	<i>Évolution politique du pays</i>	<i>Autre</i>
Argentine	2021-2025	Janvier-juin 2026	Juillet-décembre 2026	Non (six mois)				Cette prolongation répond à la demande du Gouvernement, qui souhaite disposer de plus de temps pour mener à bien l'examen du nouveau programme de pays.
Liban	2023-2025	2026	Janvier-décembre 2027	Oui		L'objectif est d'aligner le programme sur le nouveau calendrier du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable.		

<i>Pays</i>	<i>Période sur laquelle portait le descriptif de programme de pays d'origine</i>	<i>Période couverte par la prolongation déjà approuvée</i>	<i>Période de la prolongation proposée</i>	<i>Prolongation</i>		<i>Motifs et explications</i>		
				<i>Un an</i>	<i>Deux ans</i>	<i>Harmonisation à l'échelle du système des Nations Unies</i>	<i>Évolution politique du pays</i>	<i>Autre</i>
Soudan du Sud	2026	2026	Janvier-décembre 2027	Oui		Le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable a été prolongé pour s'aligner sur le nouveau plan national de développement. En conséquence, la prolongation du programme de pays est demandée conformément aux directives institutionnelles afin de garantir la cohérence stratégique et le maintien de l'alignement du programme sur le Plan-cadre de coopération.		